



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



43
PARTICIPANTS

EN AVRIL 2023

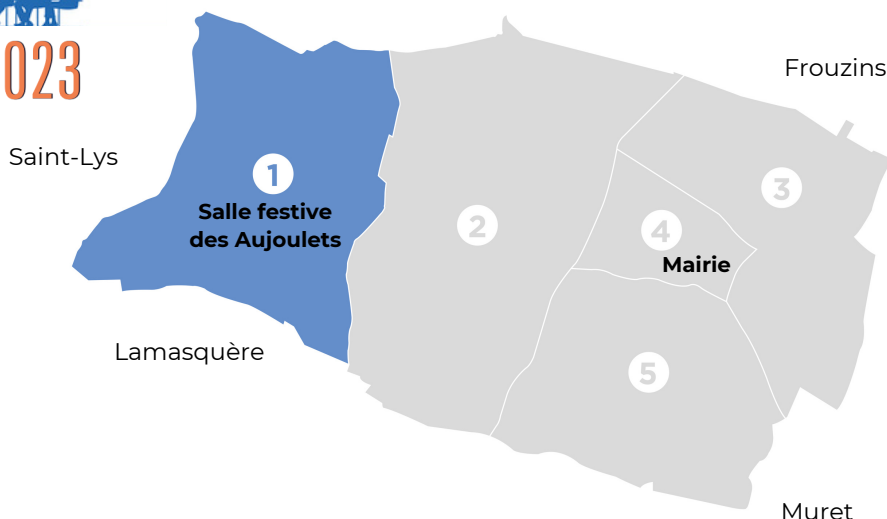
CONSEILS DE QUARTIERS

à Seysses



3 avril 2023

Ajoulets-Couloume (Secteur 1)



En propos introductifs, Monsieur le Maire Jérôme Bouteloup remercie les Seyssoises et Seyssois présents à ce premier conseil de quartier du secteur 1. Cette rencontre dans la salle festive des Ajoulets est la 1ère réunion des 5 organisées du 03 au 20 avril 2023. Il précise que la ville de Seysses n'a aucune obligation réglementaire de mettre en place ce type d'instance, mais qu'il s'agit d'une volonté forte pour l'équipe municipale. Pour les élus, cette instance est un lieu d'échanges et de proximité avec les citoyens, d'autant plus que les conseils de quartiers ont été plébiscités à près de 70 % au moment de la consultation numérique organisée en 2022 au moment de la co-construction de la charte de la Démocratie Participative.

Malika Bensouici, Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie Participative, complète les propos du Maire par les objectifs des conseils de quartier, à savoir :

Permettre aux citoyens de s'informer, débattre et mener des réflexions au service de l'intérêt général sur les projets qui permettent d'améliorer la vie de quartier.

Ainsi, il est important de préciser que les échanges doivent se faire dans l'écoute, la bienveillance, le respect de la parole de chacun pour le vivre-ensemble. Ces règles du jeu définissent la qualité du débat. Ce format participatif sera décliné à l'identique à l'ensemble des 5 rencontres.

Ce temps d'échange sera collaboratif et participatif, c'est pour cela qu'il est demandé aux participants de définir des éléments positifs de leur quartier ainsi que le nom qui l'identifierait le mieux.

Pendant près de 2 heures, Monsieur le Maire a pu répondre aux préoccupations des citoyens de ce secteur sur les thématiques les plus soulevées et synthétisées ci-dessous, à savoir : **la sécurité, les incivilités, les mobilités et l'environnement.**



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Aujoulets-Couloume (Secteur 1)

Thème : Sécurité - Mobilités

Question (Q) :

(Q) : Le chemin de la Bourdasse est en mauvais état, à quand sa rénovation ?

Réponse (R) :

(R) : Beaucoup de voiries communales sont en mauvais état. Les rénovations se font au fur et à mesure. Pour ce qui est du chemin de la Bourdasse, les travaux sont programmés.

Il est rappelé aux habitants qu'une fois que le chemin sera refait cela engendra de réfléchir à l'installation d'éléments pour apaiser la vitesse (ralentisseurs ? si oui devant quelles habitations... personne n'en veut devant chez soi car il y a une crainte de bruit). C'est toujours le paradoxe dans les dossiers d'apaisement de vitesse.

(Q) : Trottoir pour Les Aujoulets ? Route dangereuse lorsqu'on est piéton. Piste cyclable Aujoulets-Seysses ?

(R) : Cette préoccupation pour le quartier des Aujoulets est malheureusement identique sur d'autres quartiers comme le chemin du Massonné ou encore la route d'Ox. La commune a beaucoup de retard dans ses infrastructures de voirie. Petit à petit des actions sont faites mais la commune est très étendue (25 km²). Globalement un trottoir des Aujoulets au centre-ville ne sera pas possible. Par contre une étude est en cours pour permettre quelques trottoirs sur la route de St-Lys (partie densifiée) et également faire des cheminements doux/voies partagées, plus sécurisés pour tous en passant par des voies moins empruntées par les véhicules afin de rejoindre le centre. Nous devons également trouver des accords avec des propriétaires privés. Il faut encore travailler avec le Muretain Agglo qui est la collectivité territoriale qui possède la compétence voirie. Enfin il faut aussi prévoir l'analyse du bureau d'étude pour définir le coût, la faisabilité et la programmation. Monsieur le Maire rappelle que le coût d'un trottoir est d'environ 1 200 € le mètre linéaire.

Une réflexion pour le chemin de Couloume est en cours, en utilisant les "chaussidoux"- *espace pour les cyclistes, sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques* - car pendant une longue partie du trajet il y a très peu d'urbanisation.

(Q) : La vitesse est excessive sur la route de St-Lys aux Aujoulets. Pourrait-on mettre un panneau de rappel à 50 ?

(R) : Il faut entendre que les process voirie sont extrêmement techniques et prennent beaucoup de temps... Toutefois, il ne faut pas oublier que le code de la route stipule qu'en entrée dans une agglomération la vitesse est limitée de fait à 50 km/h.

Il y a beaucoup d'incivilités de la part des conducteurs qui se sont accrues depuis le confinement.

Des contrôles inopinés sur ce secteur sont organisés tant par la gendarmerie que par la police municipale. La demande d'installation d'un radar a été faite et renouvelée auprès des services de l'État. En effet, même s'il s'agit d'une route départementale, la mise en place d'un radar est de la compétence de l'État. Pour l'instant, malgré les demandes, nous n'avons pas eu de retour positif. Cet exemple montre les multi-acteurs dans un dossier où la mairie n'est pas décisionnaire.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Aujoulets-Couloume (Secteur 1)

(Q) : Possibilité d'avoir un arrêt de bus aux Aujoulets ?

(R) : Une rencontre récente avec Tisséo a eu lieu et malgré la demande faite et argumentée, Tisséo ne souhaite pas développer cette hypothèse avec notamment pour argument une problématique de rentabilité de la ligne.

Thème : Les incivilités

(Q) : Les dépôts sauvages d'encombrants ?
« On remercie les agents de la mairie de la qualité de leur travail »

(R) : Suite à une concertation citoyenne, la mairie a modifié depuis novembre 2021 l'organisation de la collecte des encombrants car elle n'était pas optimale. Les dépôts sauvages sont des actes d'incivilités. À chaque fois qu'ils sont signalés, les agents des services techniques interviennent. La mairie incite les citoyens à les signaler car c'est le flagrant délit qui permet d'agir. Pour exemple, une personne a pu être retrouvée et verbalisée. Les agents de la mairie œuvrent au quotidien pour la ville, votre reconnaissance quant à leur travail est importante.

(Q) : Chemin De Couloume : Quelques riverains déversent les eaux sales dans les fossés... Serait-il possible de faire des rappels ?

(R) : Oui bien sûr, même si cela est écrit sur le site et régulièrement dans l'Écho du Binos. Il est nécessaire de faire des rappels concernant les incivilités de façon générale et c'est bien dommage !

(Q) : Nettoyage des fossés constatés et appréciés ?

(R) : Il est important de préciser que la commune compte **82 km de fossés**. Dans ce domaine également la commune avait pris du retard. Les remerciements concernant le constat de cette amélioration par les Seyssois est satisfaisant car il permet de valoriser le travail des agents de la commune. Les services de la mairie sont au service des Seyssois. Merci de vos retours. Une programmation de ce nettoyage est en cours dans la commune mais prendra du temps eu égard au nombre de kilomètres que représente l'ensemble des fossés.

Thème : Environnement

(Q) : Tout-à-l'égout : Pourquoi ce n'est pas possible ?

(R) : Le SIVOM SAGe possède cette compétence mais n'a pas donné suite à la création de l'assainissement collectif. Cela engendrerait des coûts trop importants



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Aujoulets-Couloume (Secteur 1)

(Q) : Un administré déclare qu'il a pu avoir une mini station d'épuration et que cela est très efficace, il souhaiterait savoir s'il est possible de faire une demande collective au CD ou autre collectivité pour allouer une subvention afin de faire des mini stations pour les habitants ?

(R) : Concernant les mini stations d'épuration, Monsieur le Maire va se renseigner à ce sujet et salue cette question très pertinente qui pourrait être un sujet à travailler en conseil de quartier pour les habitants intéressés.

Divers

(Q) : Chemin du Massonné, agriculture, nappes phréatiques polluées, élevage intensif, lisier stocké, police de l'eau, les animaux meurent, engraissement d'agneaux ?

(R) : Bien que ce sujet ne doive faire l'objet de communication car il y a une procédure entre le collectif qui interpelle et l'agriculteur, Monsieur le Maire souhaite préciser des éléments. La mairie a saisi tous les services nécessaires depuis qu'elle a été interpellée sur cette situation. La police de l'eau affirme qu'un contrôle a été réalisé et que les résultats certifient que la nappe phréatique n'est pas polluée. Les personnes étant certaines du contraire sont invitées par Monsieur le Maire à lui adresser leurs résultats.

(Q) : Machine à pain d'un boulanger aux Aujoulets, possible ?

(R) : Oui, Monsieur le Maire a répondu favorablement à la demande d'un boulanger en ce sens. S'il est mis en place, ce projet permettrait d'apporter un service de proximité aux habitants excentrés. Et de façon générale, Monsieur le Maire rappelle que toutes les propositions pour dynamiser les quartiers feront l'objet d'une analyse. Il est indispensable que les citoyens soient acteurs de la vie de quartier.

(Q) : Pourquoi un nom ?

(R) : Le quartier des Aujoulets est identifiable. Toutefois, dans cette démarche de laisser à chaque quartier la possibilité de définir l'identité de son quartier par le nom, la municipalité laisse chaque conseil de quartier définir son propre nom par un processus de démocratie participative.

À l'issue de la soirée le nom qui correspond au secteur n°1 est :
Aujoulets-Couloume

Pour les questions plus personnelles, une réponse individuelle sera faite.

En conclusion, Monsieur le Maire, Malika Bensouici, les élus présents et Capucine Corman, chargée de mission Démocratie Participative, remercient les Seyssois d'avoir répondu à cette invitation pour une première. Les échanges ont été riches et certains sujets ont fait l'objet de débats dans un climat constructif et serein.

Comme engagé et inscrit dans la charte, un compte rendu sera réalisé pour chaque conseil de quartier et disponible sur le site à l'issue des 5 rencontres.

Monsieur le Maire rappelle :

- Que le service Démocratie Participative est à disposition à l'adresse democratieparticipative@mairie-seyssel.fr



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Aujoulets-Couloume (Secteur 1)

- Qu'il est possible de s'inscrire sur le fichier « démocratie participative » pour participer ou être informé(e) de démarches engagées par la commune
- Qu'on peut compléter le questionnaire d'évaluation de la soirée qui permettra d'apprécier et d'améliorer cet exercice.

Les échanges ont perduré durant le moment de convivialité pendant près d'1 h 30. Moment très apprécié des citoyens et de l'équipe municipale.

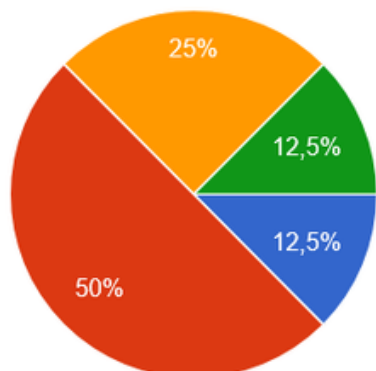
Retour sur l'atelier participatif "les verbatims" Expression des participants

- À la question : « **Quel nom pour mon quartier ?** »
 - Aujoulets
 - CouloumeLe nom : « Aujoulets-Couloume ».
Ces deux propositions ont été les plus plébiscitées.
- À la question « **les éléments positifs de mon quartier** »
 - Entretien des fossés : agents municipaux très professionnels
 - Espaces
 - Salle festive
- À la question : « **les éléments à améliorer de mon quartier** »
On retrouve beaucoup les questions évoquées ci-dessus dans le compte rendu.

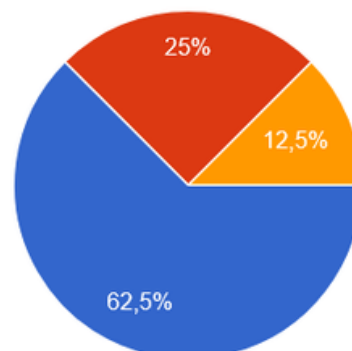
Retour sur l'évaluation

Chaque conseil de quartier a fait l'objet d'une évaluation par le questionnaire complété par les participants à l'issue de la rencontre. En voici la synthèse :

3. Pensez-vous être bien informé des démarches engagées par la commune ?



4. La rencontre vous a-t-elle permis de mieux comprendre l'intérêt des conseils de quartier ?



● oui, complètement
● oui, assez
● non, pas complètement
● non, pas du tout
8 réponses



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

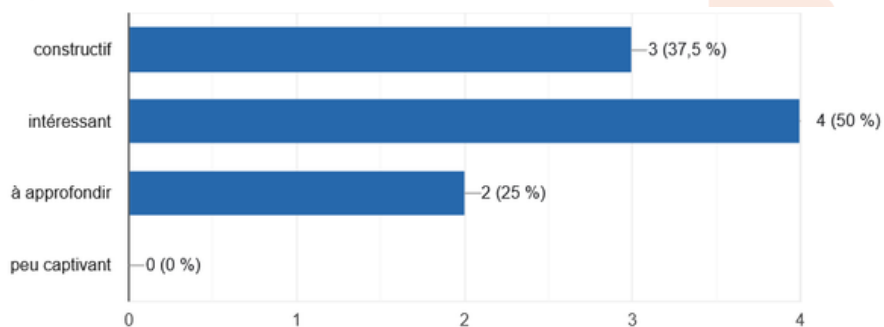
Compte-rendu



Ajoulets-Couloume (Secteur 1)

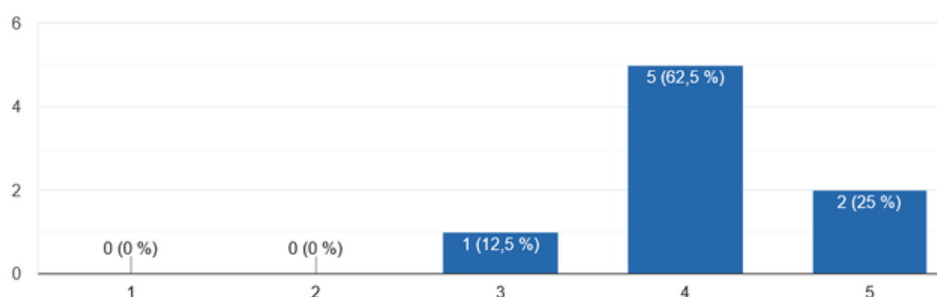
5. Vous diriez du contenu de la rencontre qu'il a été :

8 réponses



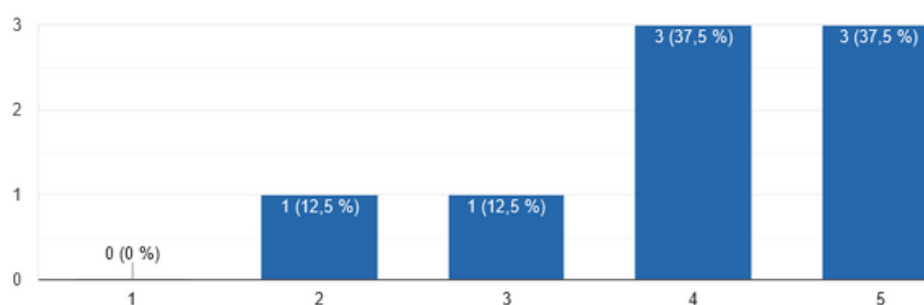
6. À l'issue de réunion, diriez-vous que les informations communiquées ont été claires et précises ?

8 réponses



Cette réunion de quartier a-t-elle répondu à vos attentes ?

8 réponses





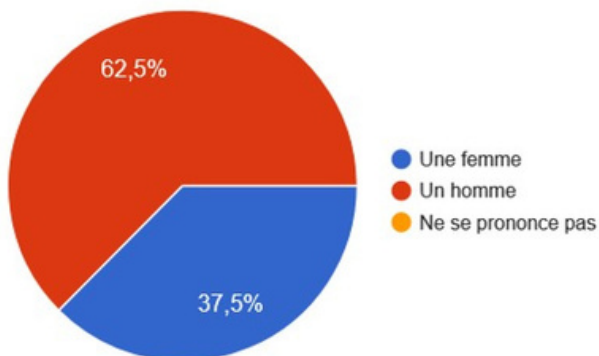
LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu

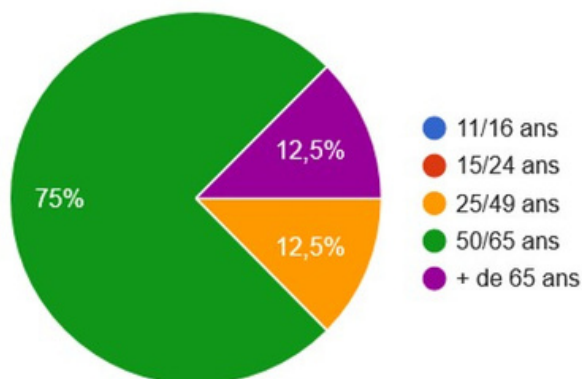


Aujoulets-Couloume (Secteur 1)

7. Vous êtes :



8. Votre tranche d'âge :



Les conseils de quartiers... On continue avec une BOÎTE À IDÉES !

Un système où vous pourrez continuer à faire des propositions à destination de l'amélioration de votre quartier, dans l'intérêt général :

- De sujets à évoquer lors des prochains conseils de quartier ?
- Une envie de projet dans votre quartier ?
 - C'est quoi ?
- Comment faire un repas de quartier ?
- Quel nom pour mon quartier ?
- Etc.



N'hésitez pas à contribuer

Le service Démocratie Participative reste à votre écoute : 05 62 11 64 67
democratieparticipative@mairie-seysses.fr